

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

Angleterre. Depuis le changement arrivé dans les affaires de l'Europe par la Confédération de Francfort, les Conseils extraordinaires & fréquens tenus en présence du Roi, n'ont eu pour objet que les mesures à régler dans une telle situation; & pour prendre d'autant mieux les arrangemens, & y conformer les demandes que Sa Maj. sera obligée de faire à son Parlement, il a été résolu de le convoquer pour le 12. du présent mois de Novembre. De nouvelles alliances à faire dans l'Empire, dans le Nord, & en Italie; de nouvelles augmentations dans les forces de terre; l'équipement de plusieurs nouveaux Vaisseaux de guerre, de faire agir contre les ennemis les Escadres qui sont en mer, sont les objets sur lesquels ont roulé les Conseils, & ce qui occupe le Ministère. Et par une suite des résolutions de la Cour, on a envoyé ordre en Amérique d'y lever six mille hommes pour la défense des Colonies Angloises, & d'y envoyer aussi un corps, afin de former en même-tems une entreprise sur celles des François: Car on a des avis certains, depuis la prise de *Canso* que nous avons rapportée, qu'*Annapolis-Royale* a eu le même sort; que les François établis au *Cap-Breton* ont mis en mer six Armateurs, & qu'ils ont armé quinze Bâtimens à la *Martinique* & six à la *Guadaloupe*, qui font des courses très-préjudiciables à la nation, les six premiers ayant seuls ramené au *Cap-Breton*,